

# Sannois

**EN DIRECT**

Le Maire  
et la Municipalité  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année

2009

Deux mille neuf

Spécial :  
**Plan de  
circulation**

  
**SANNOIS**  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

## Permanence du Maire

Chaque lundi. Yanick Paternotte, Maire de Sannois - Député du Val d'Oise - Président de l'Union des Maires du Val d'Oise - vous reçoit, avec les adjoints, de 18h à 19h30, sans rendez-vous. Hôtel de Ville - 4<sup>e</sup> étage.

## Conseil municipal

Pas de conseil municipal en janvier - Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : [www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

## Info commerçants

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter. Contact : Service Economie : 01 39 98 21 19 / Service Communication : 01 39 98 20 04.

## Services de garde

### ... Médecins

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'Association des Médecins Libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

• SOS Médecins : 01 30 40 12 12

• Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 88/17 87), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

### ... Pharmacies de garde du lundi matin

5 janvier : FLORAND : 01 39 81 28 00 (2, boulevard Gambetta)

12 janvier : LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945 - place de l'église)

19 janvier : MASSON : 01 39 81 20 43 (23, boulevard Charles de Gaulle)

26 janvier : BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois : 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.

## La Mairie recrute

- Un jardinier qualifié titulaire d'un CAP.
- Un maître-nageur titulaire du BNSSA.
- Un auxiliaire pour les sorties d'école 1/2h 4 fois par jour.
- Des assistantes maternelles agréées habitant Sannois.

Adresser C.V. photo et lettre de motivation à M. le Maire - D.R.H. - Hôtel de Ville - place du Général Leclerc - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.

## Info associations

Les associations doivent présenter leurs statuts et la composition de leur conseil d'administration et prévenir de tout changement (adresse, conseil d'administration...) auprès du service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01. Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion de vos dossiers et pour votre insertion dans le Guide pratique de la ville.

## Infos Retraite Complémentaire

Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.) a cessé ses permanences à Sannois. Les personnes intéressées sont invitées à téléphoner au 0 820 20 07 01 pour obtenir un rendez-vous à Argenteuil, Franconville ou au siège du C.I.C.A.S. à Cergy.

## Services administratifs

### ... Aide aux démarches administratives

Mercredi de 15h à 17h - 46, bd Charles de Gaulle.

### ... Permanences juridiques

Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété à Issy-les-Moulineaux (21, rue Jean-Pierre Timbaud), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Renseignements : 01 46 01 00 21 e-mail : [cspcidf@wanadoo.fr](mailto:cspcidf@wanadoo.fr) site internet : [www.cspc.asso.fr](http://www.cspc.asso.fr)

### ... Allô service public

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.

## Info Service Jeunesse

Animations, sorties, loisirs, aide aux devoirs... : renseignements et inscriptions : Service Jeunesse - 01 39 98 20 44.

## Infos sociales/C.A.F.

... Assistance sociale de la C.A.F. : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

... Conseillère en économie sociale et familiale de la C.A.F. : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette, vendredi matin de 9h à 12h. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

... Accueil C.A.F. : Désormais, les allocataires doivent se rendre à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle) le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, ou à Saint-Gratien, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets », le lundi de 13h30 à 16h.

## Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet.

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles :

... LE BAC MARRON (ORDURES MENAGERES) : collecte le matin, à partir de 5h15. Sortir le conteneur la veille de la collecte, avant 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

... LE BAC JAUNE (EMBALLAGES ET PAPIER) : collecte le soir, à partir de 19h30. Sortir le conteneur le soir, avant 19h30. Il doit être rentré au plus tard avant 9h, le lendemain matin.

... LE BAC VERT (COLLECTE DU VERRE) : collecte le matin, à partir de 7h. Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

... LE JOUR DE RAMASSAGE varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

... LES OBJETS ENCOMBRANTS doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage : secteur 1 : 8 janvier - secteur 2 : 15 janvier - secteur 3 : 22 janvier - secteur 4 : 29 janvier.

... Pour la récupération des PRODUITS TOXIQUES (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à l'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault - parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92). Ouvert de 10h à 20h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 20h le mardi et jeudi (horaires d'été jusqu'au 30 septembre). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Un Mémo Tri pour jeter utile...

« Où jeter quoi ? » : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

### ... EN CAS D'INFRACTION...

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (Amende de 11 € à 35 €).

## RENSEIGNEMENTS :

Syndicat Emeraude :  
01 34 11 92 92  
[syndicat.emeraude@wanadoo.fr](mailto:syndicat.emeraude@wanadoo.fr)



### Ma ville

- 4 >**
- L'Echo des Quartiers
  - Travaux dans les quartiers
  - Conseil de Quartiers
- 5 >**
- Animations : galettes dans les quartiers
  - Seniors, voyages et sorties
  - Rentrée scolaire : inscriptions
  - Conférence débat : le sommeil de l'enfant
  - Félicitations : remise des diplômes du travail, famille nombreuse
- 6 >**
- Téléthon : record battu
  - Logement : permanence de l'ADIL
  - Commerce : bienvenue à ..., le Maire à la rencontre des commerçants

### Au quotidien

- 7 >**
- Recensement
  - Emploi : la Marine vous propose un métier

### Mieux vivre

- 7 >**
- Erratum

### Gros plan

#### **8-11 > Plan de circulation**

### Libre parole

- 10 >**
- Synthèse du Conseil Municipal
  - Tribune

### Bulle d'air

- 11 >**
- Concours : Les lauréats récompensés
  - Environnement : Valoriser les déchets des fêtes
  - Couverture de l'A15 / A115, le combat continue

### J'y vais...

- 12 >**
- Exposition de peinture : Béatrice Perez à la MLA
  - Salon : Vin et terroir
  - Concert de l'École de musique
- 13 >**
- Médiathèque : l'Europe
  - Concert : Mathieu Boggaerts
  - Théâtre : « presse pipole »

### Loisirs / Sports

- 14 >**
- Natation : 12<sup>e</sup> meeting des jeunes de l'Entente 95
  - Tennis de table : l'OSS Tennis de Table à l'École Multisports



Au nom du Conseil Municipal, je vous présente à tous mes meilleurs vœux !

Je suis sûr que vous avez apprécié les animations qui vous ont été proposées ces deux dernières semaines. Soyez sûrs que mon équipe et le personnel municipal feront en sorte que ces moments de bonheur ne se résument pas à la période des fêtes. Comme chaque année, 2009 sera rythmée par de multiples événements pour que Sannois soit toujours une ville où il fait bon vivre. Et cela débute dans quelques jours seulement avec un partage de galettes dans les quartiers.

Animations, espaces verts, sécurité, services publics... Je pourrais dire que je suis entièrement satisfait du développement de notre commune, mais il y a encore des combats à mener ! Celui de la couverture de l'A15/A115, par exemple. Si la ville a été déboutée par le dernier jugement du tribunal de Paris, elle n'en restera pas là ! Il est hors de question de baisser les bras ! Je ferai tout pour apporter aux Sannoisiens la tranquillité qu'ils méritent !

De même, il est scandaleux que le très haut débit ne soit pas accessible dans notre commune ! Une pétition sera ainsi mise à disposition en mairie pour tous les Sannoisiens qui souhaitent changer la donne !

Le 4 février 2009, nous vous présenterons également notre nouveau plan de circulation et de stationnement, fruit d'un long travail de concertation avec la population. Nous aurons alors quelques mois pour le tester afin de faire en sorte qu'il desserve l'intérêt du plus grand nombre.

Bonne et heureuse année 2009 !



Yanick Paternotte  
Maire de Sannois  
Député du Val d'Oise  
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

**Sannois**  
EN DIRECT

# L'Echo des Quartiers

## Participez à votre conseil de quartier !

On a tous des choses à dire. Un souci vous taraude, vous souhaitez changer quelque chose dans votre quartier, mettre en œuvre des projets ? Faites entendre votre point de vue, écoutez celui des autres, entrez dans le débat en participant à votre conseil de quartier. Il y en a un tous les mois, vous trouverez bien un rendez-vous qui vous convienne...

Ces réunions sont ouvertes à tous les habitants des quartiers.

- Quartier Loges / Gambetta : mardi 6 janvier - 20h45 - école Gambetta.
- Quartier du Moulin : mercredi 7 janvier - 20h30 - école Emile Roux.

- Quartier Centre-Ville / Bel Air : jeudi 8 janvier - 20h30 - Hôtel de Ville.
- Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon : mercredi 14 janvier - 20h30 - école Gaston Ramon.
- Quartier Pasteur : jeudi 15 janvier - 20h30 - self école Pasteur.
- Quartier de la Gare : mercredi 21 janvier - 20h45 - EMB.
- Quartier Voltaire : pas de réunion en janvier.

★ Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint chargé des Conseils de quartiers, reçoit sans rendez-vous, le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

## Travaux dans les quartiers suivis par les Services Techniques de la Ville :

### • Quartier Gare :



- Gare : travaux de rehaussement des quais et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), création de deux ascenseurs et réalisation de travaux d'aménagement dans le bureau d'accueil des voyageurs. Réalisation de décembre 2008 à juillet 2009.

### • Quartier Centre-Ville / Bel Air :

- Peinture de candélabres et remplacement de lanternes rue Carnot et rue du Docteur Alison.



- Démontage de la patinoire et du Marché de Noël, devant l'Hôtel de Ville.

## CONSEILS DE QUARTIERS

# Elections des bureaux

Les Conseils de quartiers procéderont à l'élection de leur bureau (Président, Vice-Président et Secrétaire) durant le 1<sup>er</sup> semestre 2009.

En effet, à Sannois, les Conseils de quartiers ne sont pas présidés par des élus municipaux mais par les habitants membres de leur Conseil de quartier. Ceux-ci sont aidés dans leur fonction par des correspondants de la Municipalité, membres du Conseil Municipal. C'est donc l'occasion pour chacun de devenir membre de son Conseil de quartier ou de confirmer sa volonté de le rester.

Bientôt les élections

- Quartier du Moulin : 10 février 2009.
- Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon : 11 février 2009.
- Quartier Loges / Gambetta : 3 mars 2009.
- Quartier Centre-Ville / bel Air : 5 mars 2009.
- Quartier Voltaire : 3 avril 2009.
- Quartier Pasteur : 30 avril 2009.
- Quartier Gare : 27 mai 2009.

## Coupon-réponse

à renvoyer à la Mairie - Service des Conseils de quartiers avant le 20 janvier 2009

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Quartier : .....

Tél : .....Email : .....

Je souhaite rester ou devenir membre de mon conseil de quartier.

Je souhaite seulement être informé(e) de l'actualité de mon quartier.

## ANIMATION

### ◉ Galettes dans les quartiers

Voici venu le temps des galettes ! Vous êtes invités à venir « tirer les Rois » au cours d'une après-midi festive. Rendez-vous dans votre quartier !



### • Samedi 10 janvier : à partir de 15h :

- Quartier du Moulin : clowns et maquillage Ecole Emile Roux.

### • Samedi 17 janvier : à partir de 15h :



- Quartier Voltaire : magie et maquillage - Ecole Belle Etoile.

- Quartier Loges / Gambetta : magie et maquillage - Ecole Gambetta.

- Quartier Centre-Ville / Bel Air : clowns et maquillage - Ecole Jules Ferry.

### • Samedi 24 janvier : à partir de 15h :

- Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon : magie et maquillage - Ecole Gaston Ramon.

- Quartier Pasteur : clowns et maquillage - Ecole Pasteur.





SENIORS

# Voyages et sorties

## Le service Animation Seniors de la Ville de Sannois

Deux voyages sont proposés :

• **Du 24 au 27 juin : Londres et Windsor :** transport en car de Sannois à Calais et traversée en Shuttle - Hébergement en hôtel \*\*\* à Londres - Pension complète - Assistance d'un guide du prestataire et d'un accompagnateur du CAS - Visites comprises - 751 € (base 30 personnes). Supplément chambre individuelle : 149 €. Possibilité de règlement en trois fois.



• **Du 5 au 12 septembre (nouvelles dates): la Haute-Provence :** transport en car jusqu'à la gare de Lyon puis TVG jusqu'à Aix-en-Provence - Hébergement en hôtel-club à Gréoux-les-Bains - Pension complète - Assistance d'un guide du prestataire et d'un accompagnateur du CAS. Excursions comprises - 939 € (base 30 personnes) - supplément chambre individuelle : 77€ - Possibilité de règlement en trois fois.

★ **Tarifs révisibles en fonction du nombre de participants. Inscriptions : mardi 20 janvier et jeudi 22 janvier 2009 de 9h à 12h au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette.**

## L'Accueil Sannoisien



• **Mardi 20 janvier : 15h : spectacle « Kalinka » :** les grands ballets de Saint-Petersbourg au Grand Rex - 53 places - 55 € transport

FÉLICITATIONS

# Remise des diplômes du travail

Les Sannoisiens ayant travaillé de nombreuses années, ont été reçu en Mairie, le 27 novembre dernier, au cours d'une réception officielle. Un diplôme d'honneur du travail leur a été remis, reconnaissant leur constance et leur fidélité dans le travail.

- 25 Sannoisiens ont reçu le diplôme d'honneur argent (20 ans),
- 32 le diplôme d'honneur vermeil (30 ans),
- 24 le diplôme d'honneur or (35 ans),
- 10 le diplôme d'honneur grand or (40 ans).



compris - Inscription en janvier en fonction des places qui resteront.

• **Du 8 au 15 juin (ou du 9 au 16 juin) : circuit en Irlande :** vols réguliers - pension complète en hôtels 3 et 4 étoiles - visites et excursions incluses - guide accompagnateur francophone - assurance et taxes comprises - 36 places - 1280 € (non adhérents : + 60 €) - Réservation du 13 janvier au 26 mars. Possibilité de règlement en 5 fois de janvier au 14 mai.

★ **Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 - 01 34 10 69 72 - Possibilité de paiement échelonné. Non-adhérent : 6 € en plus du tarif proposé. Adhésion à l'année : 12 €.**

## Les Amis de la Résidence Utrillo

• **Lundi 26 janvier :** participation à l'enregistrement de l'émission de télévision « **Question pour un champion** » présentée par Julien Lepers, au studio de la Plaine Saint-Denis. Départ à 11h30 du Chapeau Rouge - 20 €.



• **Dimanche 15 février :** 17h : « Secret de famille » au Théâtre des Variétés avec Michel et Davy Sardou. Départ à 15h du Chapeau Rouge - 72 €.

★ **Renseignements : 01 39 80 81 63. Non-adhérents : 5 € en plus du tarif proposé - Adhésion à l'année : 10 €. Réservation de la place dans le car lors de l'inscription et ramassage en car selon un circuit au départ du Chapeau Rouge.**



# Famille nombreuse

Une Sannoisienne, Ascenza Vellardi, a reçu la médaille de la Famille nombreuse pour avoir eu quatre enfants.

Félicitations à tous !

## RENTRÉE SCOLAIRE 2009

# Inscriptions du 5 janvier au 31 mars 2009

Les inscriptions pour l'école maternelle et élémentaire ainsi que pour les activités périscolaires (restauration, accueil du matin et du soir, études, centres de loisirs) auront lieu **du 5 janvier au 31 mars 2009, au Service Scolaire.**



**ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du service scolaire au 01 39 98 20 70.**

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

- Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle),
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois),
- Numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Noms, adresses, téléphones des employeurs des responsables légaux,
- En cas de divorce, copie de l'ordonnance de garde des enfants.

★ **Service Scolaire - 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70.**

## CONFÉRENCE-DÉBAT « Le sommeil de l'enfant »



Le vendredi 28 novembre dernier, les assistantes maternelles PMI ont été nombreuses à participer à une soirée d'information organisée par le Relais Assistantes Maternelles du Centre d'Action Sociale de la Ville de Sannois sur le thème « *Le sommeil de l'enfant de la naissance à trois ans* ».

Animée par une consultante en sommeil, cette soirée a été l'occasion d'apporter aux participantes des connaissances sur la physiologie et les mécanismes du sommeil et de leur fournir les outils nécessaires pour accompagner au mieux l'enfant au quotidien.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le Relais Assistantes Maternelles pour valoriser la profession de l'assistante maternelle. Devant le vif succès de cette soirée, le Centre d'Action Sociale de Sannois envisage, dès à présent, une prochaine conférence avec une autre thématique.

### Les amis du sommeil

Le calme, le sentiment de sécurité, les rituels (doudou, histoire, chanson...), l'affection (câlin), le respect des heures régulières, l'écoute de son corps (yeux qui piquent, bâillements).



## Téléthon : record battu !

Les Sannoisiens ont été particulièrement fidèles et généreux pour la 22<sup>e</sup> édition du Téléthon. 30 882 € ont été versés à l'Association Française contre les Myopathies, soit environ 2 400 € de plus que l'an dernier. Pour sa 16<sup>e</sup> édition à Sannois, le Téléthon a battu son record.



L'association « Une année pour 30 heures », présidée par Daniel Vaudatin, a récolté 26 300 € de dons, à travers différentes animations, réalisées en collaboration avec des associations de la ville. Il

y en avait pour tous les goûts ; de quoi être généreux tout en se faisant plaisir !



Pendant que certains participaient à la soirée dansante, jouaient au bridge ou au loto, d'autres se lançaient dans des défis plus sportifs. Le handballthon, mené par le Handball



Club de Sannois, a permis aux équipes de volontaires de se relayer pendant 3 heures. Dans le square Jean Mermoz, les généreux donateurs pouvaient



s'offrir un petit parcours à pied ou en courant grâce à un circuit délimité par le Cesame 95.

A la piscine, Sannois Natation proposait les 24 heures de natation dans le cadre de « Toute la ville nage pour Maxence ».

Les pompiers de Sannois, aidés de Sannoisiens, ont, quand à eux, scié pendant 24h des troncs d'arbre. Ce sont près de 300 rondelles qui ont été obtenues et ensuite estampillées.



Ils ont récolté 4 581 €, soit 392 € de plus que l'année dernière. Ils ont été rejoints samedi par plusieurs centaines de jeunes sapeurs-pompiers venus des départements environnants et accompagnés de Grégory Baugé, cycliste, champion du monde 2008 de vitesse par équipe.



Les enfants, aussi, avaient une activité rien que pour eux. L'association « Un rêve de gosse » organisait, en effet, un atelier cirque au Centre Cyrano.



Enfin, deux concerts reversaient leurs gains au Téléthon : le gospel de l'association « Chœur à cœur » à la Maison des Loisirs et des Arts et le concert des premières scènes à l'EMB.



Un grand merci à tous !

### LOGEMENT

#### Permanence de l'ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) tient une permanence à l'Hôtel de Ville. Cette permanence permet aux administrés de trouver des réponses à leurs questions relatives à l'habitat, hors demandes de logements sociaux.

★ Pour tout renseignement : service Habitat : 01 39 98 20 75.

### NOUVEAUX COMMERCES

#### Bienvenue à :

- L'agence immobilière **Carlier** s'est installée 4, place Salvador Allende - 01 39 82 75 50.
- La société **Locaroul** a ouvert ses portes au 165, boulevard Gambetta - 01 39 31 36 36.

### COMMERCE

#### Le Maire à la rencontre des commerçants



Les commerçants, artisans et industriels de la ville ont répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire, le 27 novembre dernier, au Centre Cyrano. Réunis pour la première fois, ce fût pour eux l'occasion de connaître la nouvelle équipe municipale et la politique du commerce pour le mandat en cours.

Parmi les objectifs à atteindre : créer de l'emploi de bureau pour développer le commerce permanent, redonner de l'attractivité en réaménageant le cœur du centre-ville, créer des commerces de part et d'autre de l'artère principale du centre-ville et du quartier Pasteur, rester propriétaire des murs commerciaux pour des loyers modérés, réimplanter une activité économique à Sannois.



# Recensement de la population

**8 % de la population de Sannois seront recensés entre le 15 janvier et le 21 février 2009**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'I.N.S.E.E. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants. **Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Sannois**, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40% de leur population ainsi constitué.

**Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année**, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des membres de votre voisinage ne le soient pas.

**Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2009**, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile**, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre



immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre Mairie. **Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie avant le 21 février 2009.**

**Votre réponse est importante.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Sachez que **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le service Population au 01 39 98 20 90.**

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) au fur et à mesure de leur disponibilité.

**Le recensement est utile à chacun de nous : pensez-y !**



## EMPLOI

### La Marine vous propose un métier



Vous avez entre 17 et 25 ans, de niveau 3<sup>e</sup> et jusqu'au Bac +2, vous êtes de nationalité française, vous savez nager et avez accompli la journée d'appel de préparation à la défense.

La Marine vous propose neuf métiers dans différents domaines : restauration, machine, opérations navales, fusilier, pompier, piste et pont d'envol, pont, maintenance aéronautique, bureautique.

Venez vous renseigner au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de la Marine - 7, place de la piscine - 95300 Pontoise - 01 34 43 94 00.

★ **Site Internet :**

[www.marinerecrute.gouv.fr](http://www.marinerecrute.gouv.fr)

Email : [cirfa.pontoise@recrutement.marine.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.pontoise@recrutement.marine.defense.gouv.fr)

[marine.defense.gouv.fr](http://marine.defense.gouv.fr)

[Bicm.pontoise@recrutement.marine.defense.gouv.fr](mailto:Bicm.pontoise@recrutement.marine.defense.gouv.fr)

## MIEUX VIVRE

### Erratum

Quelques erreurs se sont glissées dans le dernier numéro de « Sannois en Direct », dans l'article consacré à la Police Municipale, en page 12.



• Le 1<sup>er</sup> Maire-adjoint est Dominique Gaubert, ayant délégation générale et chargé de l'Intercommunalité.



• Marie-Evelyne Christin est 2<sup>e</sup> (et non 1<sup>er</sup>) Maire-adjoint.

## PLAN DE CIRCULATION



# Pour mieux se déplacer à Sannois

La Commission extra-municipale de déplacement et de stationnement a rendu le résultat de ses travaux. Le jeudi 11 décembre, la réunion finale de synthèse a permis d'exposer à tous les membres des ateliers qui ont participé à ce dossier, l'ensemble des modifications proposées afin de rendre plus fluide la circulation dans Sannois à certaines heures de la journée.

Un cabinet, spécialisé dans les études de circulation, a aidé les membres de la commission à proposer des principes de déplacement qui seront mis en œuvre dans les prochains mois. Il a fallu, tout d'abord, quantifier le nombre de véhicules traversant la ville, identifier les pro-

blèmes et les lieux de blocage puis, passer à des phases de propositions compte tenu des coupures naturelles ou obligatoires sur la commune (ligne SNCF, autoroute, colline, etc...). La commune a été divisée en 5 groupes (Pasteur, Voltaire/Gare, Centre-Ville, Gambetta / Gaston Ramon, Bel Air / Moulin) en fonction de leur spécificité. Dans chacun de ces groupes 3 ateliers (circulation, stationnement et transport, circulation douce, handicap) ont planché pour recenser les problèmes et proposer des améliorations.

**Mercredi 4 février 2009, les habitants seront conviés à une réunion publique** de présentation de ces propositions. La mise en place des actions se fera progressivement au cours de l'année 2009.

**TROIS QUESTIONS À JEAN-LUC AUDÉ CONSEILLER DÉLÉGUÉ À L'ÉQUIPEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT URBAIN**



## 1/ Pourquoi un plan de circulation à Sannois ?

Je préfère parler d'un plan de déplacements car notre ambition est de traiter également les circulations douces (piétons, vélos), le station-



nement et le plan de transports en commun. Concernant la circulation, sujet capital, vous le savez tous pour le pratiquer quotidiennement, Sannois connaît, le matin, en heures de pointe, un flux important de véhicules qui traversent nos quartiers. Cette situation est certes limitée dans le temps, de 6h à 9h, mais les nuisances environnementales sont importantes. Il s'agit des véhicules qui quittent en amont l'autoroute encombrée, traversent notre ville et reprennent l'autoroute en aval ou vont vers d'autres destinations. Il devient donc urgent de remédier à ce problème qui ne fera qu'augmenter si nous n'agissons pas. Bien sûr, nous







ne pourrons pas supprimer la circulation de transit dans les quartiers, mais nous pouvons la limiter en organisant le sens des circulations dans certaines rues, en aménageant la voirie, en fluidifiant le trafic des véhicules et en privilégiant les transports en commun.

Repenser et redéfinir l'ensemble du plan de déplacements et de stationnement de la ville n'est pas un exercice facile et ne s'improvise pas. Notre devoir d'élus est de travailler pour l'intérêt général et je sais déjà que le futur plan de déplacements fera des heureux mais aussi des mécontents. Mon rôle consiste à ce qu'il y ait le moins de mécontents possible.

**2/ Comment l'avez-vous préparé ?**

Nous y travaillons avec les services techniques depuis près de deux ans. Le nouveau plan de déplacements doit être le résultat d'un travail collectif engageant tous les acteurs concernés et, en premier lieu, les utilisateurs donc, les Sannoisiens. Aussi, dès que M. le Maire a pris l'initiative d'engager cette démarche qu'il m'a confiée, nous avons associé les Sannoisiens désireux d'y participer dans le cadre d'une commission extra-municipale. Les Conseils de Quartier ont également, dès le départ, participé activement à ces réflexions. Nous avons, en premier lieu, missionné un cabinet d'études reconnu et spécialisé afin de nous aider dans cette démarche. Il a, dans un premier temps, dressé un état des lieux de l'existant après avoir effectué différentes enquêtes et comptages de véhicules sur des axes bien identifiés.



Puis, il a défini avec nous les objectifs, les préconisations et les actions à mettre en œuvre. Toutes ces étapes ont fait l'objet d'une présentation aux membres de la commission.



**3/ Où en êtes-vous aujourd'hui dans votre démarche ?**

Je rappelle que la mise en œuvre du nouveau plan de déplacements est un de nos objectifs pour cette mandature. Nous avons annoncé, pendant la campagne, qu'il devait être fonctionnel en 2009 et nous respecterons cet engagement.

Depuis septembre 2008, nous sommes dans la phase active et concrète. La commission extra-municipale s'est réunie en ateliers, quartier par quartier, sur les trois thèmes principaux, à savoir le plan de circulation des véhicules de particuliers, le plan de stationnement, le plan de circulation douce et les transports en commun. Chacun a pu s'exprimer librement et faire des propositions concrètes. J'ai reçu également plusieurs Sannoisiens individuellement



qui m'ont fait part de leurs préoccupations ou de leurs suggestions. À l'issue de ces travaux, nous avons présenté à l'ensemble de la commission et des quartiers une synthèse des propositions des différents groupes. Là encore, le débat a eu lieu et nous avons pu ensemble définir un projet de plan de déplacements.

Ce projet est maintenant analysé par les services avec l'aide du cabinet extérieur et il a fait l'objet d'une dernière présentation le 11 décembre 2008. **Puis, le 4 février, nous organiserons une réunion publique pour présenter le nouveau plan de déplacement aux Sannoisiens.** Dans la foulée, nous expérimenterons, pendant quelques mois, les principales solutions retenues. Ce n'est qu'à la fin de ces expérimentations que le nouveau plan de déplacements sera mis à la délibération du Conseil Municipal.





# Synthèse du Conseil Municipal du 18 décembre 2008

- Proposition d'augmentation des tarifs de prothèses dentaires du Centre Médico-Social, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, de 8% pour les Sannoisiens et le personnel communal et de 20% les patients habitants hors Sannois.
- Signature d'une convention de subventionnement départemental de 3 158,18 €, au titre de l'exercice 2007, pour l'aire d'accueil des gens du voyage.
- Signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les centres de loisirs dits « ouverts » (Centre « La Passerelle », Emile Roux, Espace François Prat) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2010.
- Demande de subvention dans le cadre de la Convention Régionale de Renouvellement Urbain. Pour l'année 2009, il est prévu la résidentialisation du quartier ouest (résidence des Tuileries) pour un montant de 180 000 € H.T.
- Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse pour l'obtention d'une subvention complémentaire pour la Maison de l'Enfance et pour le Relais Assistantes Maternelles.

- Signature d'une convention de réservation de logements de la résidence Bellevue dans le cadre de la garantie d'emprunt accordée à la société ADOMA, chargée de réhabiliter cette résidence (ancienne foyer de travailleurs migrants).
- Revalorisation des indemnités d'occupation des logements de fonction d'un montant de 2,95% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 8 892 € à la coopérative de l'école primaire Pasteur 1 pour l'organisation d'un voyage culturel de 5 jours et 4 nuits, en Sologne, pour deux classes de CM1. La subvention correspond à 50% du coût total du voyage.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 943 € à la coopérative de l'école primaire Pasteur 2 pour l'organisation d'un voyage de 2 jours et 1 nuit, aux châteaux de la Loire, pour deux classes de CM1.
- Signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, de locaux du Palais des Sports Jean-Claude Bouttier pour une représentation de « Comédies musicales et opérettes » par la fédéra-

tion « A Cœur Joie Paris Nord Val d'Oise » le dimanche 1<sup>er</sup> février 2009 à 16h.

- Signature d'une convention avec la société de production Emergence pour l'organisation du spectacle « Starmania dans tous ses états », au Centre Cyrano, le 28 février 2009, à 20h30.
- Signature d'une convention entre la Ville de Sannois et la compagnie de danse « L'Echappée » dans le cadre de l'opération « Danse à l'école » organisée sur le temps scolaire auprès des écoles primaires.
- Signature d'une convention entre la Ville de Sannois et le Préfet du Val d'Oise agissant au titre de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S.) pour définir les conditions de mise en dépôt de la station d'enregistrements des demandes de passeports biométriques, dans les locaux de la Mairie.
- Versement d'acomptes sur les subventions 2009 à des associations locales de la ville (Amicale du Personnel, Caisse des Écoles, École de Musique, ADAME, PAC 95, C.C.A.S.) pour un montant de 1 202 290 €.

## « UNION POUR SANNOIS »

Lorsque l'on rédige un éditorial promis à paraître en janvier dans une publication, la première phrase est souvent consacrée aux vœux. Je ne dérogerais donc pas à la règle, et je vous souhaite, fidèle lecteur de « Sannois en direct » une bonne et heureuse année 2009.

Je pourrais continuer par une citation mais, je préfère vous parler marchés publics. Mais, allez vous me dire, qu'est ce qu'un marché public ? D'après les textes, les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux entre un opérateur économique public ou privé (comme une PME) et un acheteur public (une mairie, par exemple) pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Pour faire simple, dès que la Ville a besoin d'acheter une fourniture quelconque ou d'effectuer des travaux qu'elle ne peut faire par elle-même et ce pour une somme supérieure à 4000 €, elle lance une procédure dite de « marché public ». Lors du plan de relance présenté, le 4 décembre dernier, par le Président de la République, plusieurs mesures ont été annoncées dont une nous concerne plus spécifiquement : le relèvement de 4000 € à 20000 € du seuil où les collectivités pourront s'adresser de gré à gré à des fournisseurs locaux ou autres.

Concrètement, avant cette mesure, dès que notre commune avait besoin d'acheter des fournitures pour 5000 € par exemple, il fallait lancer une procédure relativement lourde avec publicité dans des journaux spécialisés, envoi de dossiers aux entreprises le souhaitant et pour les entreprises voulant répondre, rédaction du marché public par ces dernières. Cette procédure, relativement longue et complexe, rebutait beaucoup de petits fournisseurs qui n'avaient ni le temps, ni l'envie de rédiger des pages et des pages pour une issue incertaine. Dorénavant, dès que le cas se présentera, la collectivité pourra (pour peu que cette somme de 20000 € ne soit pas dépassée) solliciter plusieurs entreprises, demander des devis et choisir le fournisseur économiquement le plus avantageux (parmi trois fournisseurs au minimum).

Cette procédure, voulue par le chef de l'Etat afin d'assouplir la passation de marché, permettra, sans nul doute, aux PME de répondre aux sollicitations des collectivités plus aisément et, si bien sûr leur offre est la plus intéressante, d'être retenues.

Il va sans dire que cette simplification reste encadrée par le code des marchés publics.

Pour les autres mesures, je ne les commenterai pas ; laissons le soin à l'opposition de les décrier certainement, même si elles vont toute dans le bon sens.

Je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année.

François LAMARCHE  
9<sup>e</sup> Maire-adjoint chargé des anciens combattants,  
des affaires militaires et des commandes publiques

## « AGIR POUR LES SANNOISIENS »

Député de Roissy, M. Paternotte a déposé un amendement à l'Assemblée visant à remplacer la publicité de la TV publique par des spots éducatifs. Lorsqu'il souligne au regard de l'actualité qu'il faut agir pour le « vivre ensemble », nous sommes d'accord. Que cet accès de vertu se fasse par des spots télévisés - en plein lobbying des chaînes privées visant à démanteler les chaînes publiques - nous comprenons que cela fasse rire jusqu'à l'UMP dans l'hémicycle (cf. le « Canard enchaîné » du 03/12/2008).

Mais à Sannois qu'en est-il de la citoyenneté et du « vivre ensemble » ?

L'équipe du maire de Sannois met en place une de nos propositions de campagne, le Conseil Municipal Jeune. Si nous contestons la mise à l'écart des lycéens du CMJ, nous nous félicitons de sa mise en place, bien portée par l'Élu en charge du dossier.

Toutefois, une réponse non signée envoyée par courrier électronique par le cabinet du Maire vient ternir ce bilan. Comme j'avais répondu présent à la demande de présenter le conseil général aux nouveaux « jeunes élus », j'obtiens en retour : « [...] Vous comprendrez pourquoi justement à la lecture de ce programme, nous ne pouvons pas envisager un changement avec une intervention d'un élu « tel qu'il soit » (sic) c'est justement dans un souci démocratique que Monsieur le Maire souhaite que nos jeunes élus puissent (sic) suivre une formation sans aucune intervention faite par un élu. »

Il n'y a donc eu aucun élu du groupe socialiste... mais 5 élus de la majorité municipale sont passés durant cette formation !

Entre les excès de vertu du député Paternotte et les pratiques du maire de Sannois : deux visions du « vivre ensemble » s'opposent. Elles ne s'accordent que sur un triste point : celui de faire rire de la démocratie à Sannois et maintenant à l'Assemblée.

Christophe DULOUE

Vice président du Conseil général du Val d'Oise,  
chargé des finances  
Conseiller municipal de Sannois  
Groupe Socialiste

## « UNION À GAUCHE AVEC VOUS - SANNOIS POUR VOUS »

De plus en plus, les collectivités supportent le désengagement de l'Etat.

Depuis de nombreuses années, Monsieur le Maire et sa majorité annoncent que les impôts locaux n'augmentent pas car les taux d'imposition ne changent pas pour notre commune.

Il faut préciser que ces taux sont plus élevés que la moyenne départementale et régionale et que les services rendus à la population sont augmentés au-dessus du taux de l'inflation. De plus, le quotient familial n'est toujours pas appliqué dans notre ville que nous réclamons depuis plus de 20 ans. Cela pénalise les familles dont les revenus ne leur permettent pas d'accéder à tous ces services.

Cette année, l'augmentation se chiffre à 2,45% soit plus que l'augmentation du coût de la vie et surtout plus que l'augmentation des salaires et des retraites...

Dans le même temps, l'Etat se désengage de nombreuses missions jusqu'alors de sa compétence et réforme sans cesse les dotations en faveur des collectivités territoriales, par exemple la dotation de solidarité urbaine, la taxe professionnelle. La politique de la ville, vide de tout contenu et la réforme du temps scolaire auront également des conséquences sur la fiscalité locale.

La politique de Monsieur Sarkozy soutenue par les députés UMP, a pour conséquence les gâchis engendrés par le système capitaliste qui coûte à notre collectivité, à tous les contribuables et les centaines de milliards d'euros versés, sans avoir pour certitude que cela résoudra la crise financière.

Ces femmes et ces hommes politiques, sous couvert de réalisme, tentent de sauver un système qui broie la vie des populations qui travaillent et qui peinent à vivre en France et dans le monde.

Il est grand temps de condamner et refuser cette politique en luttant pour vivre dans un monde de paix, de fraternité et de solidarité. Les communistes s'y engagent. En ce début d'année, je veux adresser à tous les Sannoisiennes et Sannoisiens, mes meilleurs vœux. Que cette nouvelle année 2009 vous apporte, ainsi qu'à tous vos proches, joie, santé et bonheur.

Josiane JEANTILS  
Conseillère municipale  
Groupe Communiste



CONCOURS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

# Les lauréats récompensés



L'édition 2008 du concours communal « Villes et villages fleuris » a réuni 49 participants dans 6 catégories. Jeudi 27 novembre dernier, les lauréats étaient reçus à l'Hôtel de Ville, par Monsieur le Maire qui les a félicités pour leur implication et leur participation à l'amélioration du cadre de vie de la ville.

**Catégorie « Maison avec jardin » (19 participants) :**

- 1<sup>er</sup> : Daniel et Chantal VAUDATIN
- 2<sup>e</sup> : Yolande LEGAC
- 3<sup>e</sup> : Jacqueline CONEGAN

**Catégorie « Balcon ou terrasse » (21 participants) :**

- 1<sup>er</sup> : Odette SANTIAGO
- 2<sup>e</sup> : Gabriella FALCANO
- 3<sup>e</sup> : René RAULT

**Catégorie « Fenêtre et mur » (6 participants) :**

- 1<sup>er</sup> : Catherine BERTHIER
- 2<sup>e</sup> : Patricia MAHIEU
- 3<sup>e</sup> : Serge MONTREAU

**Catégorie « Immeuble collectif » :**

- 1 participant : Lucien FERCOT

**Catégorie « Lotissement » :**

- 1 participant : Mado GRANDJEAN

**Catégorie « Etablissement public » :**

- 1 participant : Ecole primaire Emile Roux

ENVIRONNEMENT

# Valoriser les déchets des fêtes

Les fêtes de fin d'année viennent de se terminer. Sapins, emballages, papiers cadeau vous encombrant désormais. Que faut-il en faire ? Suivez le guide pour jeter utile...

**Les déchets non recyclables :**

Le papier cadeau est déjà issu de recyclage de briques alimentaires : il est donc non recyclable. Tout comme le ruban, les blisters et films plastiques d'emballage, les blocs de polystyrène servant à protéger les appareils. Ils doivent être déposés dans le conteneur à ordures ménagères.

**Les déchets recyclables :**

- Les cartons d'emballage (boîtes de chocolats, gros cartons), doivent être vidés de leur contenu (films et supports en plastique) et déposés dans le bac à couvercle jaune.

- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) - télévision, ordinateur, téléphone portable, console de jeux - font souvent l'objet de cadeau en fin d'année. Les anciens appareils peuvent être repris par le vendeur au moment de l'achat. Sinon, ils doivent être déposés à l'Eco-Site du Plessis-Bouchard.

- Les piles et batteries doivent être déposées aux bornes situées dans les grandes surfaces, dans les mairies et à l'Eco-Site du Plessis-Bouchard.

- Les sapins (sauf les sapins floqués avec neige artificielle) font partie des déchets verts ; ils sont à déposer, de préférence, à l'Eco-Site du Plessis-Bouchard. Toutefois, les sapins inférieurs à 1,50 m peuvent être déposés avec les ordures ménagères. Ceux supérieurs à 1,50 m doivent être déposés à la déchetterie ou aux encombrants.

- Attention ! Les sapins, les gros cartons et les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) déposés aux encombrants ne pourront pas être valorisés.

★ **Renseignements :**

**Syndicat Emeraude - 12, rue Marcel Dassault - Parc d'Activités des Colonnes - 95130 Le Plessis-Bouchard - 01 34 11 92 92 [contact@syndicat-meraude.com](mailto:contact@syndicat-meraude.com)**

**COUVERTURE DE L'A15 / A115**

**Le combat continue !**



Si le Tribunal Administratif de Paris avait jugé recevable le recours de la Ville de Sannois pour la couverture des autoroutes A15 et A115, il en a été autrement, jeudi 20 novembre 2008, lors de l'énoncé du verdict : « La requête est rejetée ». Le jugement est dur !

« Renoncer à la couverture de l'A15 / A115 est pour moi inconcevable » précise, à nouveau, Yanick Paternotte, Maire de Sannois, Député du Val d'Oise.

La Ville de Sannois intentera, bien entendu, un recours car, comme le souligne le Maire, « les Sannoisiens subissent trop de nuisances liées aux infrastructures et n'en récoltent pas suffisamment de fruits. Nous devons, à tout prix, trouver une solution ».

Le combat continue afin que Sannois soit une ville où qualité de vie et environnement priment.



## EXPOSITION DE PEINTURE

- Béatrice Perez à la MLA



La peinture de Béatrice Perez reflète un goût certain pour la nature, les paysages, les objets qui lui apportent vibrations et émotions.

Ces mélanges de sensations se traduisent par une palette enjouée et légère. Ainsi, elle s'amuse de tout, d'un chemin au bord de l'eau, jusqu'au panier du marché...

Venez découvrir l'univers de peinture acrylique sur toile de cette artiste diplômée des Arts Appliqués Duperré.

★ *Exposition du 27 janvier au 12 février - Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h - 01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr*

## CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

## Chansons de France et d'Europe



Ils sont allés en Espagne, au Japon, reviennent de Slovaquie, ont chanté au Grand Rex, à l'Opéra comique et viennent d'être sollicités par le Théâtre du Châtelet et l'Abbaye de Royaumont pour la saison 2010.

Tous sont ou ont été élèves de l'Ecole de Musique de Sannois où ils ont été formés en tant qu'instrumentistes et chanteurs. Ils se produiront, mardi 20 janvier, au Centre Cyrano, dans le cadre des « Mardis associations ». Vous entendrez, lors de cette soirée, les chœurs des

8/11 ans (ABC d'Airs), celui des 12/15 ans (A l'air libre) et le chœur des jeunes (Singarelles).

Venez les découvrir dans un répertoire divertissant de chansons françaises (Charles Trenet, Henri Salvador, Michel Fugain etc..) puis, pour un tour d'Europe.

★ *Concert de l'Ecole de Musique - Mardi 20 janvier - 20h30 - Centre Cyrano - Plein tarif : 4 € - Tarif réduit : 3 € - Gratuit pour les enfants scolarisés à Sannois (primaire, collège) - Renseignements : 01 39 81 81 56.*

## EXPOSITION DE PEINTURE

## Trois artistes à la MLA



Julia Philippe, Evelyne Cabaret et Béatrice Théron : ces trois artistes se sont réunies afin de proposer un aperçu de ce qu'elles aiment en dévoilant, chacune, leurs particularités.



Julia Philippe aime peindre les personnes et les animaux, Béatrice Théron est plus spécialisée dans les natures mortes et Evelyne Cabaret couche sur la toile de nombreux paysages.

A l'huile ou au pastel, ces trois peintres cherchent à exprimer avec sincérité un sentiment d'évasion, une ambiance plus intime ou une douceur de vivre.



Tous les tableaux présentés lors de cette exposition racontent une histoire que les artistes partageront avec les visiteurs.

★ *Exposition du 6 au 22 janvier - Maison des Loisirs et des Arts - Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h - 01 34 11 30 78 - mla.sannois@wanadoo.fr*

2<sup>E</sup> SALON DU VIN

- Vin et terroir au Centre Cyrano



Prenez date ! La 2<sup>e</sup> édition du Salon Sannoisien du Vin et du Terroir se tiendra, les **7 et 8 mars** prochain, au Centre Cyrano. Une trentaine de producteurs venant de la France entière seront réunis pour proposer leurs vins et produits du terroir. A travers des dégustations gratuites, ils feront découvrir saveurs et arômes aux Sannoisiens. A ne pas manquer !

★ *2<sup>e</sup> Salon du vin 7 et 8 mars - Centre Cyrano - Entrée 2 € Renseignements : 01 39 81 81 56*



MÉDIATHÈQUE

# L'Europe : parlons-en !



Dès le 7 janvier, la Médiathèque vivra à l'heure européenne avec une exposition intitulée « L'Europe : parlons-en ! ». S'articulant autour de 12 thèmes principaux - histoire, institutions, culture, jeunesse, technologie, environnement... - cette exposition permettra de mieux connaître l'Union européenne.

Une après-midi jeu sera organisée samedi 31 janvier. Un quiz géant sur l'Union européenne permettra de jouer en famille pour tester ses connaissances sur le sujet : Combien y a-t-il d'états membres de l'Union européenne ? Pourquoi le drapeau européen possède 12 étoiles ? Quelle est la devise de

l'Union européenne ? Combien y a-t-il de langues officielles dans l'Union européenne ? Combien de pays ont adopté l'euro comme monnaie officielle ?

Tout pour être un européen incollable sur ce sujet incontournable !

★ **Exposition « L'Europe : parlons-en ! »**  
**Du mercredi 7 janvier au samedi 28 février**  
**Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h / Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Entrée libre.**  
**Jeu quiz - Samedi 31 janvier - 15h à 17h.**  
**Médiathèque - Entrée libre.**

## Appel aux Sannoisiens !

Pendant toute l'année 2009, les équipements culturels de la Ville (Médiathèque, M.L.A., Ecole de Musique, Musées...) proposeront des expositions et des animations sur l'Union européenne.

Les rencontres culturelles seront mises à l'honneur : lectures d'un même texte en plusieurs langues, découverte de ces langues, expositions, etc...

Alors, si vous (ou votre famille) êtes originaire de l'un de ces pays (hormis la France) ou, si au cours de vacances, vous avez découvert

l'un de ces pays et qu'il vous a profondément marqué, **nous avons besoin de vous !**

Avec vos témoignages, photographies et objets, nous organiserons des rencontres et une exposition pour montrer les richesses culturelles de tous ces pays et affirmer, ainsi, que Sannois vit aux couleurs de l'Europe.

★ **Contactez la Médiathèque au 01 39 81 80 17 (Hélène Hollebèke-Nicolas, Céline Prompt ou Bruno Arnal).**

## CONCERTS

# Mathieu Boogaerts et le chœur Carpe Diem à l'EMB

Mathieu Boogaerts sera à l'EMB, samedi 31 janvier, pour présenter son nouvel album « I Love You », composé seul, à la batterie, à Bruxelles et dont les paroles ont été écrites à New York. L'aboutissement : un album très punchy aux refrains entêtants.

Le chœur Carpe Diem de l'Ecole de Musique de Sannois sera également sur scène avec l'artiste, ce soir-là. Après avoir participé à « La grande Roue » de Nicolas Repac, la saison dernière, c'est avec Mathieu Boogaerts que les choristes mettent en place un nouveau projet.

Après avoir rencontré l'artiste, au mois de novembre, le chœur a travaillé avec les maquettes des enregistrements de Mathieu Boogaerts pour préparer une création dont la représentation exclusive aura lieu à l'EMB.

★ **Mathieu Boogaerts et le chœur Carpe Diem avec, en 1<sup>re</sup> partie : Sliimy - Samedi 31 janvier - 20h30 - EMB - Tarifs : 9€ / 12€ / 14€ - Concert assis.**

### Nouvelle programmation : Des concerts assis à l'EMB

Comme chaque trimestre, l'EMB dévoile une nouvelle programmation. Certains de ces concerts sont proposés en version assise. En effet, même si les concerts de l'EMB sont majoritairement présentés en version « debout », la présence de gradins amovibles permet de programmer certains concerts en configuration assise pour le plus grand confort de tous.

### Pour ce début d'année, 3 concerts assis sont prévus :

- **Mathieu Boogaerts et le chœur Carpe Diem** : 31 janvier.
- **Chat**, jeune artiste accompagnée par l'EMB, fera un filage en public, réservé aux adhérents et aux forfaits : 26 février.
- **Emily Loizeau** : 27 et 28 février : elle vous emmènera dans son pays sauvage et poétique et vous charmera au son de sa douce voix.

Toute la programmation sur [www.emb-sannois.org](http://www.emb-sannois.org)  
 Places en vente à l'EMB, sur le site  
[www.emb-sannois.org](http://www.emb-sannois.org) ou au 01 39 80 01 39

## THÉÂTRE : 17 JANVIER

### « Presse pipole » au Centre Cyrano



Danielle Gilbert, Virginie Stevenoot et Olivier Lejeune seront sur la scène du Centre Cyrano, samedi 17 janvier, dans « Presse pipole », une comédie écrite et mise en scène par Olivier Lejeune.

Tout se trame dans la salle de rédaction du célèbre magazine people « Le Torchon ». Alors que le prochain numéro était déjà parti pour l'imprimerie, Pierre Brown, le fantasque et incroyable rédacteur en chef, décide de « casser la Une ». Un paparazzo, Luigi Mégiani, vient lui proposer « le » scoop du siècle... Une nuit très agitée et riche en rebondissements pour ce bouclage en urgence où six personnages en crise s'entremêlent. Suspense dans les coulisses d'un magazine people sans scrupule et survolté !

★ **Théâtre « Presse pipole »**  
**Centre Cyrano - Samedi 17 janvier - 21h**  
**1<sup>re</sup> série : plein tarif : 20€ /**  
**tarif réduit : 19€ / tarif carte club : 17€**  
**2<sup>e</sup> série : plein tarif : 17€ /**  
**tarif réduit : 16€ / tarif carte club : 15€.**



### Ayo à l'EMB

Un concert exceptionnel, lundi 5 janvier à 20h30, qui affiche complet !  
 Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !



COMPLET

## NATATION

12<sup>e</sup> meeting des jeunes de l'Entente 95

Le 16 novembre dernier, la piscine Intercommunale des Bussys, à Eaubonne, accueillait le 12<sup>e</sup> meeting des jeunes, organisé par l'Entente 95 Sannois / Montigny, meeting homologué par la Fédération Française de Natation, en bassin de 25 mètres.

250 nageurs étaient engagés, issus de 15 clubs d'Ile-de-France, répartis en 4 catégories : benjamins (11 - 12 ans), minimes (13 - 14 ans), cadets (15 - 16 ans), juniors / seniors (17 ans et +).

Le public était nombreux. 500 à 600 personnes sont venues à la piscine durant la journée.

Différentes épreuves étaient au programme : 50 et 100 mètres dans les 4 styles (papillon - dos - brasse et nage libre), 400 mètres nage libre et 200 mètres 4 nages.

48 Podiums ont été récompensés. 12 Médailles d'Or pour les nageurs de l'Entente 95 Sannois / Montigny. Une belle performance et des résultats encourageants pour le club !

## Meilleures performances de l'Entente 95 :

## • Dames

**Juniors / Seniors :** Fabienne De Roose - 100 m brasse en 1'16''19

Charlène Puthon - 200 m 4 nages en 2'31''93

## • Messieurs

**Juniors / Seniors :** Adrien Cousinard - 200 m 4 nages en 2'20''20

**Cadets :** Matthieu Huet - 400 m nage libre en 4'08''99

Yanis Bénattia - 100 m brasse en 1'08''01

Théo Ralite - 100 m nage libre en 55''86

**Minimes :** Jérôme Guénerat - 200 m 4 nages en 2''23'08



Podium 100 % Entente 95. De gauche à droite : Abdel-Ghani Kharsa, Yanis Benattia, Julien Degen

## TENNIS DE TABLE

## L'OSS Tennis de Table à L'Ecole Multisports

L'Ecole Multisports (E.M.S.) a pour objectif de faire découvrir aux enfants différentes pratiques sportives individuelles ou collectives. Elle permet aussi de développer toutes les capacités physiques, à savoir, la coordination, l'adresse, l'équilibre, la vitesse, la situation dans l'espace mais aussi la coopération, le respect des règles et la notion de sécurité.

Sans faire concurrence aux associations sportives de la commune, bien au contraire, elle construit un réel travail en partenariat et se doit d'être un berceau de futurs licenciés des sections sportives.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la nouvelle saison, un partenariat a été conclu entre l'E.M.S. et le club de tennis de table de Sannois, le but étant



de faire découvrir cette discipline sportive aux jeunes enfants âgés de 8 et 9 ans.

Sport de raquettes communément appelé ping-pong, le tennis de table est l'un des sports les plus pratiqués dans le monde.

« Ce sport d'adresse permet de développer les qualités psychomotrices des enfants » souligne Daniel Vaudatin, Président de l'association. Avec l'aide des éducateurs sportifs, les membres du comité directeur de l'association se sont relayés pour initier les jeunes pongistes en herbe.

« Ce sport doit, dans un premier temps, être un jeu-loisir où le jeune apprend à tenir une raquette et envoyer une balle de l'autre côté du filet en effectuant un maximum d'échanges » continue Daniel Vaudatin. « Ce n'est qu'après cette initiation que le jeu loisir devient le sport connu de tout le monde »

Chaque enfant a bénéficié de six séances d'initiation qui ont été programmées en novembre et décembre au Gymnase de la Tour du Mail.

★ Pour tout renseignement :

Ecole Multisports : 01 39 98 20 85.

OSS Tennis de Table : 06 84 90 44 57





## J'y vais du lundi 5 au mardi 20 janvier 2009 :

Jusqu'au mardi 20 janvier		<b>Inscriptions pour l'élection des Conseils de quartiers</b> Renvoyer le bulletin d'inscription paru dans « Sannois En Direct »	<b>Service des Conseils de quartiers</b>
Lundi 5 janvier	20h30	<b>Concert reggae-folk : Ayo - Concert Complet</b>	<b>EMB</b>
Mardi 6 janvier	20h45	<b>Réunion du conseil de quartier des Loges / Gambetta</b>	<b>Ecole Gambetta</b>
Du mardi 6 au jeudi 22 janvier	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h	<b>Exposition de peinture de Julia Philippe, Béatrice Theron et Evelyne Cabaret</b> Informations : 01 34 11 30 78 / mla.sannois@wanadoo.fr Entrée libre	<b>Maison des Loisirs et des Arts</b>
Mercredi 7 janvier	14h	<b>Ciné-jeunes : « Les chimpanzés de l'espace »</b> Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	<b>Centre Cyrano</b>
	16h et 20h30	<b>Cinéma : « Mes stars et moi »</b> Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	<b>Centre Cyrano</b>
	20h30	<b>Réunion du Conseil de quartier du Moulin</b>	<b>Ecole Emile Roux</b>
Du mercredi 7 janvier au samedi 28 février	Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 16h30 à 18h Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h	<b>Exposition « L'Europe parlons-en ! »</b> Possibilité de visite pour les groupes en dehors de ces horaires Informations : 01 39 81 80 17 / mediatheque@sannois.org Entrée libre	<b>Médiathèque</b>
Jeudi 8 janvier	20h30	<b>Réunion du Conseil de quartier Centre-Ville / Bel Air</b>	<b>Hôtel de Ville</b>
Samedi 10 janvier	15h	<b>Galette du quartier du Moulin</b> Clowns, maquillage et partage de la galette	<b>Ecole Emile Roux</b>
	18h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Equipe de CFA2 reçoit Dieppe	<b>Stade Michel Hidalgo</b>
	De 18h à 23h30	<b>Football américain</b> Match cadet	<b>Stade Auguste Delaune</b>
	De 19h à 23h	<b>Basket Ball</b> Match senior masculin	<b>Palais des Sports Jean-Claude Bouttier</b>
Lundi 12 janvier	De 14h30 à 15h30	<b>Atelier équilibre pour les seniors de 65 ans et plus</b> Informations et inscriptions : 01 39 98 35 00	<b>Résidence Maurice Utrillo</b>
Mardi 13 janvier	14h30	<b>Thé dansant avec l'orchestre de Dominique Legrand</b> Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Club Cyrano : 7 €	<b>Centre Cyrano</b>
Mercredi 14 janvier	10h30	<b>« Comptines et formulettes : des histoires sur le bout des doigts »</b> Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents Entrée libre	<b>Médiathèque</b>
	20h30	<b>Réunion du Conseil de quartier Gaston Ramon / Les Carreaux</b>	<b>Ecole Gaston Ramon</b>
Jeudi 15 janvier	20h30	<b>Réunion du Conseil de quartier Pasteur</b>	<b>Self école Pasteur</b>
Samedi 17 janvier	15h	<b>Galette du quartier Voltaire</b> Magie, maquillage et partage de la galette	<b>Ecole Belle Etoile</b>
	15h	<b>Galette du quartier des Loges / Gambetta</b> Magie, maquillage et partage de la galette	<b>Ecole Gambetta</b>
	15h	<b>Galette du quartier Centre-Ville / Bel-Air</b> Clowns, maquillage et partage de la galette	<b>Ecole Jules Ferry</b>
	De 18h à 23h30	<b>Football américain</b> Match senior	<b>Stade Auguste Delaune</b>
	De 19h à 23h	<b>Basket Ball</b> Match senior	<b>Palais des Sports Jean-Claude Bouttier</b>
	20h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe de National reçoit Calais	<b>Stade Michel Hidalgo</b>
	21h	<b>Théâtre : « Presse Pipole »</b> Pièce de et avec Olivier Lejeune, Danièle Gilbert et Virginie Stevenot 1 <sup>re</sup> série Plein tarif : 20 € / Tarif réduit : 19 € / Club Cyrano : 17 € 2 <sup>e</sup> série Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 16 € / Club Cyrano : 15 €	<b>Centre Cyrano</b>
Dimanche 18 janvier	De 12h à 17h30	<b>Football américain</b> Match junior	<b>Stade Auguste Delaune</b>
	15h	<b>Football Entente Sannois Saint-Gratien</b> Équipe de CFA2 reçoit Wasquehal	<b>Stade Michel Hidalgo</b>
Mardi 20 janvier	20h30	<b>« Mardis Associations » : Concert des trois Choeurs de l'Ecole de Musique de Sannois</b> Plein tarif : 4 € / Tarif réduit : 3 € / Gratuit pour les enfants scolarisés à Sannois (primaires et collèges)	<b>Centre Cyrano</b>

# J'Y VAIS en janvier 2009

J'y vais du mardi 20 au samedi 31 janvier 2009

Mardi 20 janvier et Jeudi 22 janvier	De 9h à 12h	Inscriptions pour les voyages des seniors à Londres et Windsor, du 24 au 27 juin, et en Haute Provence, du 5 au 12 septembre <i>Informations et inscriptions : 01 39 98 35 00</i>	Centre d'Action Sociale
Mercredi 21 janvier	20h45	Réunion du Conseil de quartier de la Gare	EMB
Vendredi 23 janvier	20h30	Concert rock : <b>Stuck in the Sound</b> + 1 <sup>re</sup> partie <i>Réservations : 01 39 80 01 39 / com@emb.sannois.org</i>	EMB
Samedi 24 janvier	De 13h30 à 22h	Judo - Tournoi Inter-Clubs	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
	15h	Galette du quartier Les Carreaux / Gaston Ramon Magie, maquillage et partage de la galette	Ecole Gaston Ramon
	15h	Galette du quartier Pasteur Clowns, maquillage et partage de la galette	Self de l'Ecole Pasteur
	De 15h à 17h	Café-philos : « Y-a-t-il une conscience européenne ? » - Entrée libre	Médiathèque
Dimanche 25 janvier	De 18h à 23h30	Football américain - Match cadet	Stade Auguste Delaune
	De 8h30 à 22h	Judo - Tournoi Inter-Clubs	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
	De 12h à 17h30	Football américain - Match junior	Stade Auguste Delaune
Mardi 27 janvier	15h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Équipe des 14 ans Fédéraux reçoit Lens	Stade Michel Hidalgo
	20h30	« Mardis Associations » : Rencontre Inter-Clubs de danse par la Compagnie Gribouille <i>Plein tarif : 5 € / Moins de 12 ans : 3 €</i>	Centre Cyrano
Du mardi 27 au jeudi 12 février	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h	Exposition de peinture de Béatrice Perez <i>Informations : 01 34 11 30 78 / mla.sannois@wanadoo.fr</i> <i>Entrée libre</i>	Maison des Loisirs et des Arts
Mercredi 28 janvier	De 10h30 à 11h30 (3-6 ans) De 15h à 16h30 (+ 6 ans)	« Raconte-moi le Mercredi » <i>Entrée libre</i>	Médiathèque
	15h et 20h30	Cinéma : « Musée haut, musée bas » <i>Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €</i>	Centre Cyrano
Samedi 31 janvier	De 15h à 17h	Dans le cadre de l'exposition « L'Europe parlons-en ! » : Quiz géant sur l'Union Européenne - <i>Entrée libre</i>	Médiathèque
	20h30	Concert : Mathieu Boogaerts et le Chœur Carpe Diem de l'Ecole de Musique de Sannois <i>Réservations : 01 39 80 01 39 / com@emb.sannois.org</i>	EMB



Cinéma

© Studio Canal

**Le Musée de la Boxe est ouvert gratuitement du mardi au dimanche de 14h à 18h.**  
**Le Musée Utrillo-Valadon est ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.**  
**Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, le Musée Utrillo-Valadon est ouvert gratuitement aux Sannoisiens, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**



Galette des quartiers

© DR

Vous organisez une manifestation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute : 01 39 98 21 02 / 20 48

## Où vous renseigner ?

### Pour les animations culturelles

01 39 98 21 44

▶ culture@sannois.org

**Centre Cyrano** 01 39 81 81 56

▶ cyrano.sannois@wanadoo.fr

**Musée Utrillo-Valadon** 01 39 98 21 13

▶ musee.utrillo@sannois.org

**Musée de la Boxe**

**Palais des Sports Jean-Claude Bouttier**

01 30 25 92 16

▶ musee.boxe.sannois@wanadoo.fr

**Médiathèque Municipale** 01 39 81 80 17

▶ mediatheque@sannois.org

### Maison des Loisirs et des Arts

01 34 11 30 78

▶ mla.sannois@wanadoo.fr

### École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80

▶ sannois.edm@wanadoo.fr

**EMB** 01 39 80 01 39

▶ com@emb.sannois.org /

▶ www.emb-sannois.org

### Solidarité

**Centre d'Action Sociale (CAS)**

01 39 98 35 00

▶ service.social@sannois.org

### Service jeunesse

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47

▶ saje@sannois.org

**Service scolaire** 01 39 98 20 70

▶ affaires.scolaires@sannois.org

**Les Quartiers** 01 39 98 20 25

▶ politique.des.quartiers@sannois.org

**Animations Sportives** 01 39 98 20 85

▶ sports@sannois.org

**Pour toute autre information**

01 39 98 20 48